
Levée de la séance du 28 prairial an II (16 juin 1794)

Jean-Baptiste Carrier, Marie Pierre Adrien Francastel, Gaspard Jean Joseph Lesage-Senault, Jean-Jacques Régis de Cambacérès, Philippe Constant Joseph Briez, Pierre Antoine Laloy

Citer ce document / Cite this document :

Carrier Jean-Baptiste, Francastel Marie Pierre Adrien, Lesage-Senault Gaspard Jean Joseph, Cambacérès Jean-Jacques Régis de, Briez Philippe Constant Joseph, Laloy Pierre Antoine. Levée de la séance du 28 prairial an II (16 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 670;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14848_t1_0670_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

[*Le repr. Lecarpentier au présid. de la Conv.; Port-Malo, 23 prair. II.*]

« Citoyen président,

Encore quelques articles à porter sur l'état de diminution du commerce anglais, savoir :

« Deux bâtiments chargés de blé, dont l'un est entré à Roscoff, et l'autre à l'île de Bas.

« Un autre coulé en mer, après avoir été déchargé de sa cargaison d'eau-de-vie.

« Un quatrième chargé de faïence, verroterie et autres marchandises.

« Et un cinquième chargé de vin, huile, coton, etc. Ces deux derniers conduits à Port-Malo.

Ces prises ont été faites par une de nos divisions composée des vaisseaux *Le Brave* et *Le Scavola*, des frégates *La Danaé* et *La Félicité*, du cutter *La Terreur* et de la corvette *L'Assemblée nationale*, qui ajouteront encore plus d'un idem à la liste générale. S. et F. ».

LECARPENTIER.

[*Le général Jourdan, au C. de S. P.; quartier général de Marchienne-au-Pont, 2 prair. II.*]

« Je vous ai prévenus que nous avons passé la Sambre et que Charleroi était parfaitement investi; les travaux du siège se poussent avec beaucoup d'activité. L'ennemi avait construit depuis quelques jours une forte redoute, à environ 150 toises de la place, pour en défendre l'approche; comme elle nous gênait beaucoup pour l'établissement de notre second parallèle, qui va s'ouvrir cette nuit, on a jugé à propos de l'enlever.

10 compagnies de grenadiers, commandées par l'adjudant général Devaux ont été chargées de l'expédition, qui devait avoir lieu à 11 heures. Au moment où on allait marcher sur la redoute, le premier bataillon du Bas-Rhin s'est aperçu que l'ennemi faisait une sortie; il n'a pas hésité un instant à le charger, et il l'a repoussé de la manière la plus vigoureuse.

L'enlèvement de la redoute a été retardé parce que l'ennemi, voyant revenir son monde dans le plus grand désordre, a battu la générale et a fait un feu terrible tout le tour de ses remparts. Lorsque cette première affaire a été un peu apaisée, nos grenadiers ont marché sur la redoute et l'ont prise à la baïonnette.

Je vous fais passer copie de la lettre du général Hatry, qui commande le siège; elle vous donnera tous les détails de cette affaire qui fait honneur aux troupes qui s'y sont trouvées. S. et F. ».

JOURDAN.

[*Le général Hatry, au général-en-chef Jourdan; 20 prair. II.*]

« L'objet est rempli, citoyen général, et la redoute est détruite. Il a fallu le faire en plein jour, et exposé pendant 4 heures à un feu très vif d'artillerie; mais cela n'a point arrêté les braves troupes qui forment ma division; elles n'avaient que des baïonnettes à opposer, et l'ennemi a tremblé dans la place en les voyant. On ne peut faire que le plus grand éloge de la manière dont se sont conduites 10 compagnies de grenadiers chargées de cette expédition. C'est le citoyen Devaux, faisant fonction de général de brigade, qui les a commandées et conduites à la charge, et cette action est une

des braves qu'on puisse citer. Tout est rentré, et chacun de ceux qui y ont participé chante *Ca ira*. Je ne sais pas encore au juste ma perte; mais j'évalue le nombre des tués à une dizaine d'hommes et une vingtaine de blessés, dont beaucoup légèrement. Celle de l'ennemi est très considérable; il a été surpris et les grenadiers n'ont fait usage de la baïonnette qu'en entrant dans la redoute ».

« Un événement assez singulier m'a forcé à retarder jusqu'à deux heures cette expédition, qui devait avoir lieu hier au soir à onze heures. Au moment où je me disposais à marcher, l'ennemi était en chemin pour m'attaquer; il a rencontré une partie du premier bataillon du Bas-Rhin qui, sans hésiter, a marché sur lui; l'ennemi étonné a fui, la générale s'est battue dans la place, et pendant plus d'une heure il a fait de tous ses retranchements un feu de mousqueterie des plus nourris. Je n'ai pas cru que c'était le moment d'exécuter mon projet, le sachant partout sur ses gardes; mais, ne voulant cependant pas différer, elle a eu lieu à deux heures du matin. Je crois qu'ils se souviendront longtemps de cette leçon.

« Je ne dois pas oublier la manière dont les sapeurs ont rempli leur tâche, et ceux qui ont été fermes à leur poste méritent les plus grands éloges, ainsi que deux cents hommes du bataillon du 44^e, que mon adjudant général a employés comme sapeurs. S. et F. ».

P.c.c. : l'Adjudant près le général-en-chef.

[*Le général Moreau, au C. de S. P.; Au quartier général de Pirmasens, 25 prair. II.*]

« Je vous rends compte, citoyens, que conformément à ce que je vous avais mandé dans une dernière lettre, les trois divisions de l'aile droite de la Moselle se sont mises en marche le 23 du présent, et qu'elles occupent les positions de Pirmasens, Hornebach et Blicastel; l'ennemi, qui n'était point en force dans cette partie, s'est retiré à notre approche. Nous n'avons perdu dans ces mouvements que 5 hommes. S. et F. ».

MOREAU.

BARÈRE : Les dépêches des armées des Alpes nous apprennent que nos troupes se sont emparées de la vallée de Sture, et du fameux poste des Barricades, regardé jusqu'ici comme imprenable. Nous ne pouvons vous lire les dépêches, parce qu'elles annoncent des dispositions militaires qu'on ne peut rendre publiques.

La lecture de ces lettres excite le plus vif enthousiasme; la Convention en ordonne l'insertion au Bulletin (1).

La Convention nationale et les tribunes applaudissent à ces heureuses nouvelles (2).

La séance est levée à trois heures et demie (3).

Signé, P.R. Laloi, ex-président; Carrier, Francastel, Lesage-Senault, Michaud, Cambacérès, Briez, secrétaires.

(1) *Mon.*, XX, 743 et 751; *Débats*, n° 634, p. 427-429; 635, p. 437-446; *Ann. patr.*, n° DXXXIII; *Audit. nat.*, n° 631; *J. Perlet*, n° 633, 634.

(2) Décret n° 9534.

(3) *P.V.*, XXXIX, 343.